



## PROGRAMME DE FORMATION FORMATION JUGE NIVEAU 1 AEROBIC

### I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Être capable de poser une note d'exécution (note E) et de juge arbitre (JA) pour les niveaux de pratique Fédéral A et B et connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGYM)
- Maîtriser les didacticiels de Fédéral A et connaître la symbolique des éléments qui s'y rapportent

### II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- Avoir une licence FFG valide
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se présenter à l'examen
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

### III - DUREE

L'action de formation juge niveau 1 Aérobic préconise un temps de formation de 12 heures.

### IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

### V - CONTENUS

- Généralités du règlement technique et de la Lettre FFGYM
- Apprentissage du didacticiel d'exécution et notation vidéo
- Apprentissage de la grille de composition Fédéral A
- Apprentissage de la symbolique de base et reconnaissance vidéo

### VI - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par un examen final :



**InteraGYM**  
FORMATION



- Epreuve théorique (sans document)
  - 50 questions
- Epreuve pratique (avec documents)
  - 10 routines Exécution
  - 10 routines Arbitre

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

## **InteraGYM FORMATION**

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX  
*Accueil & Adresse postale* : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07  
04 78 00 88 85 | [contact@interagym-formation.com](mailto:contact@interagym-formation.com) | [www.interagym-formation.com](http://www.interagym-formation.com)

SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

